

Informations de base

2024/2666(DEA)

DEA - Procédure d'acte délégué

Normes techniques de réglementation précisant la portée et les méthodes de la consolidation prudentielle d'un groupe d'entreprises d'investissement

Subject

2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières

2.50.04 Banques et crédit

2.50.05 Assurances, fonds de retraite

2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes

Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Portail de documentation

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2024)01554	13/03/2024	